

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 10-sept.-2009

Date de révision 25-déc.-2021

Numéro de révision 10

1. Identification

Nom du produit Chlorobenzène

Cat No.: AC396970000; AC396970010; AC396971000

No. CAS

Synonymes Monochlorobenzene; Benzene chloride

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / **Europe** call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Catégorie 3 Liquides inflammables Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables Nocif par inhalation

Provoque une irritation cutanée



Conseils de prudence

Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets à long terme

3: Comi	osition/informations sur les co	omposants

Composant	No. CAS	% en poids
Chlorobenzène	108-90-7	>95

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Date de révision 25-déc.-2021 Chlorobenzène

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus

importants

Aucun raisonnablement prévisible. Provoque une dépression du système nerveux central: Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges,

de la fatigue, des nausées et des vomissements

Traiter en fonction des symptômes Notes au médecin

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut s'avérer sans effet

23 °C / 73.4 °F Point d'éclair

Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 590 °C / 1094 °F

Limites d'explosivité

Supérieures 9.6 vol % Inférieure 1.8 vol %

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Risque d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Phosgène. Chlorure d'hydrogène gazeux.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
2	3	0	N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les Manutention

yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. S'assurer une ventilation

adéquate.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de Entreposage.

la chaleur, des étincelles et des flammes. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

Bases. Agents réducteurs forts. Métaux.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Chlorobenzène	TWA: 10 ppm TWA: 46 mg/m ³	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm		(Vacated) TWA: 75 ppm (Vacated) TWA: 350 mg/m³ TWA: 75 ppm TWA: 350 mg/m³	IDLH: 1000 ppm

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Gants de protection

Γ	Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
l	Viton (R)	> 480 minutes	0.7 mm	Comme testé sous EN374-3
				Détermination de la résistance à
l				la perméation des produits
ı				chimiques

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Type de filtre recommandé: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Chlorobenzène

9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide État physique Transparent **Aspect** Odeur amandes amères

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible pН

-45 °C / -49 °F Point/intervalle de fusion Point/intervalle d'ébullition 131 °C / 267.8 °F Point d'éclair 23 °C / 73.4 °F

Taux d'évaporation 1 (Butyl Acetate = 1.0) Non applicable Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures 9.6 vol % Inférieure 1.8 vol % 12 mbar @ 20°C Pression de vapeur

Densité de vapeur 3.9 1.108 Densité

Solubilité Modérément soluble Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation 590 °C / 1094 °F

> 132°C Température de décomposition

0.8 mPa.s @ 20°C Viscosité

Formule moléculaire C6 H5 CI Masse moléculaire 112.56

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces

chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Bases, Agents réducteurs forts, Métaux

Produits de décomposition dangereux

gazeux

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Aucun dans des conditions normales de traitement. Réactions dangereuses

11. Données toxicologiques

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Phosgène, Chlorure d'hydrogène

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant DL50 orale		DL50 épidermique	LC50 Inhalation		
Chlorobenzène	LD50 2000 - 4000 mg/kg (Rat)	LD50 > 7940 mg/kg (Rabbit)	LC50 = 13.5 mg/L (Rat) 7 h		

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritant pour la peau Irritation

Chlorobenzène Date de révision 25-déc.-2021

Sensibilisation

Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Chlorobenzène	108-90-7	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	A3	Non inscrit(e)	A3

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Provoque une dépression du système nerveux central: Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des

vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Des effets tumorigènes ont été signalés chez des animaux expérimentaux.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Contient une substance:. Très toxique pour les organismes aquatiques.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Chlorobenzène	EC50: = 12.5 mg/L, 96h	LC50: 36.35 - 58.19 mg/L,	EC50 = 11.26 mg/L 30 min	EC50: = 0.59 mg/L, 48h
	static (Pseudokirchneriella	96h static (Poecilia	EC50 = 11.3 mg/L 30 min	(Daphnia magna)
	subcapitata)	reticulata)	EC50 = 11.5 mg/L 15 min	
	EC50: 2.55 - 420 mg/L, 96h	LC50: 7 - 8.5 mg/L, 96h	EC50 = 20 mg/L 10 min	
	(Pseudokirchneriella	flow-through (Pimephales	EC50 = 9.36 mg/L 5 min	
	subcapitata)	promelas)		
		LC50: = 4.5 mg/L, 96h static		
		(Pimephales promelas)		
		LC50: 6.9 - 7.9 mg/L, 96h		
		flow-through (Lepomis		
		macrochirus)		
		LC50: 4.1 - 4.9 mg/L, 96h		
		static (Lepomis macrochirus)		
		LC50: 4.1 - 5.3 mg/L, 96h		
		flow-through (Oncorhynchus		
		mykiss)		
		LC50: = 91 mg/L, 96h static		

Chlorobenzène

(Brachydanio rerio)

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité . Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau
Chlorobenzène	2.8

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P		
Chlorobenzène - 108-90-7	U037	-		

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1134

Nom officiel d'expédition CHLOROBENZENE

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

TMD

No ONU UN1134

Nom officiel d'expédition CHLOROBENZENE

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

IATA

No ONU UN1134

Nom officiel d'expédition CHLOROBENZENE

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN1134

Nom officiel d'expédition CHLOROBENZENE

Classe de danger 3
Groupe d'emballage III

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Chlorobenzène	108-90-7	Х	-	Х	ACTIVE	203-628-5	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Chlorobenzène	108-90-7	X	KE-25489	X	X	X	X	X	X

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

Chlorobenzène

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Chlorobenzène	Part 1, Group A Substance Part 4 Substance		

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Chlorobenzène	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

No. CAS

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

OECD HPV

	·			organiques persistants	destruction de l'ozone	substances dangereuses (RoHS)
	Chlorobenzène	108-90-7	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
L		/		sécurité		
	Chlorobenzène	108-90-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y45

Des polluants

Potentiel de

Restriction des

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation 10-sept.-2009 Date de révision 25-déc.-2021 25-déc.-2021 Date d'impression

Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour Sommaire

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

Composant

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité